

Séparation depuis 5 ans comment faire?

Par menaud, le 16/07/2009 à 09:43

Bonjour,

ma mére est séparée depuis 5 ans de son mari.Lui,il devait lui signer les papiers pour un divorce à l'amiable mais il n'a jamais voulu.De plus,il est parti vivre sur bordeaux.

A l'heure d'aujourd'hui, ma mére vit avec quelqu'un et ils souhaitent acheter un commerce mais tant qu'elle est mariée ils ne peuvent pas le prendre à deux.

Mon pére depuis 5 ans vit avec quelqu'un. J'ai entendu dire que même si une procédure de divorce n'a pas était entamé devant le juge, au boût de 5 ans si elle apporte des preuves écrites de témoignages comme quoi ils ne sont plus ensemble et que si elle écrit au juge, elle peut avoir sont divorce. Car mon pére ne veut rien entendre juste pour l'embêter. Il croit qu'elle ne l'aura jamais mais il suffit qu'elle attaque dans la juridiction du lieu d'habitation de mon pére. Mais la procédure est longue et celà coûte cher.

Merci de votre réponse.